



Commission Consultative
Formation Emploi Enseignement

Avis N° 1

Adopté le 29 mai 1997

Proposition de critères de sélection de la Commission consultative FEE pour les projets d'accueil d'enfants financés au moyen de la cotisation 0,05%, de façon à mettre en évidence les spécificités bruxelloises.

**Proposition de critères de sélection de la Commission Consultative FEE
sur les projets d'accueil d'enfants financés au moyen de la cotisation 0,05%
adoptée en sa séance du 2 juin 97 de façon à mettre en évidence les spécificités bruxelloises**

=====

- * prioritairement favoriser autant l'accueil des enfants dont les parents sont en recherche d'emploi ou inscrits dans un dispositif d'insertion, que ceux des travailleurs salariés notamment s'ils sont en "reconversion";
- * au niveau géographique:

cibler les quartiers à haute densité d'enfants (qui cumulent d'autres difficultés: retards scolaires, manque d'espaces verts publics, correspondant du reste aussi aux axes les plus dégradés des cartes du plan régional de développement);
- * moduler les taux d'encadrement en fonction de l'âge des enfants mais aussi en fonction de leur réalité de vie quotidienne (peu d'espace, difficultés scolaires, parents en difficultés);
- * tenir compte de l'avis de l'ONE pour ce qui est de la qualité de l'accueil organisé ainsi que de l'encadrement et des structures d'accueil qui relèvent de ses compétences;
- * diversifier les activités proposées aux enfants qui disposent de moins d'avantages en provenance de leur milieu familial;
- * engager et former des encadrants aux compétences accrues pour les quartiers qui cumulent les situations défavorables;
- * encourager l'accueil des enfants bruxellois, certaines structures étant davantage occupées par des enfants de navetteurs;
- * moduler les participations financières en fonction de la situation socio-économique des familles.

D'autre part, on sait que, pour répondre au besoin des parents, 9 écoles sur 10 organisent la garde des enfants le matin, le midi et le soir: il s'agit de l'accueil le plus généralisé et le plus permanent.

Par conséquent, l'encadrement des enfants (actuellement estimé à un adulte pour une moyenne de 30 enfants), l'équipement matériel des structures et la formation des encadrants doivent être améliorés pour répondre aux besoins des enfants dont 45% sont d'origine étrangère.

Il importe dès lors d'y intégrer une pédagogie interculturelle.

Par ailleurs, des partenariats locaux devraient être favorisés pour développer des structures complémentaires à destination de publics aux besoins plus aigus en supprimant l'aspect concurrentiel des projets. Les partenaires pourraient être des représentants du pouvoir public local, des écoles, du monde associatif, du monde du travail, des fonds sectoriels, dans l'esprit de la conciliation vie professionnelle/vie familiale.

Dans ce cadre aussi, il nous paraît que les projets concernant l'accueil de fin de journée, du mercredi après-midi et de vacances scolaires devraient être privilégiés. Il s'agit en effet des périodes d'accueil les plus longues, elles sont fréquentées par beaucoup d'enfants (surtout les plus jeunes) et rendent possibles un développement qualitatif important et adapté à la variabilité des situations.